

C'est un **enseignement optionnel facultatif de la voie générale et technologique** qui peut être suivi par les élèves, de la **seconde à la terminale**.



De la **seconde** à la **Terminale**  
⇒ 3 h max/semaine

Le matériel est fourni sur place, les élèves ont accès à des outils numériques et logiciels.

## Le programme

Il repose sur une interaction et un équilibre entre pratiques artistiques et études d'œuvres. Il vise à la construction d'attitudes artistiques et à l'exercice d'une réflexion critique. Des visites guidées d'expositions d'art contemporain sont organisées.

La question principale en classe de seconde vise à travailler les relations qu'entretiennent « **LA FORME** » et « **L'IDEE** », à travers le **DESSIN** et la **MATERIALITE**.

En classe de première, le programme est centré sur la question de la **REPRESENTATION**, ses procédés, ses processus et ses codes.

L'enseignement en terminale pose plus particulièrement la question de la « **PRESENTATION** », question qui détermine à la fois la pratique artistique et l'approche culturelle.

En relation avec cette problématique, le programme limitatif (national) de trois questions est renouvelé par tiers chaque année, choisi de manière à favoriser une étude approfondie de différents dispositifs de « présentation ».

**Les trois œuvres du programme** de terminale pour l'année scolaire 2018-2019 sont les suivantes : 1-**Les transparents de Carmontelle** = d'une mise en scène de l'image aux prémices de l'histoire de l'installation ; 2-**Le travail Vidéo BILL VIOLA** ; 3-Trois œuvres de\_Sophie Taueber-Arp (1889-1943) entre « tradition, rupture et renouvellements de la présentation ».

## Le dossier et l'épreuve orale du baccalauréat

L'évaluation se déroule sous la forme d'un entretien de 30 minutes, en deux temps, s'appuyant sur un dossier de travaux réalisés par le candidat, puis, sur sa culture artistique acquise dans le domaine des arts plastiques.

Les travaux sont choisis à l'initiative du candidat qui en juge l'intérêt et le bien-fondé. Ils témoignent de l'usage de médiums et techniques variés. Leur nombre est au minimum de

trois et au maximum de six. Au moins deux d'entre eux sont obligatoirement bidimensionnels et sur support physique. L'ensemble des travaux sont réunis dans un carton à dessin n'excédant pas le format raisin (50 x 65 cm) et 5 cm d'épaisseur. Les éléments (croquis et autres recherches) en relation avec les travaux du candidat peuvent être présentés sur des formats bidimensionnels. Tous les travaux en volume, bidimensionnels de très grand format ou ceux impliquant la durée ou le mouvement, sont restitués et visualisés par les moyens de la 2 photographie, de la vidéo ou de l'infographie. Ils sont réunis dans un dossier numérique.



L'épreuve a pour objectif d'évaluer les compétences plasticiennes et techniques, théoriques et culturelles des candidats. Il s'agit de mesurer l'étendue des connaissances, de vérifier les acquis et d'apprécier la singularité de démarches inscrites dans un itinéraire artistique. Les compétences d'expression et d'argumentation font l'objet d'une attention particulière.



Pour les troisièmes de Saint Joseph, n'hésitez pas à venir un vendredi entre 12h30 et 13h30, participer à un cours de seconde !

## Quelques mots sur la réforme, à confirmer dès officialisation

*Les enseignements artistiques proposés dans la réforme du lycée s'inscrivent dans la continuité des enseignements artistiques suivis au collège dans le cadre des enseignements obligatoires. En classe de seconde, les élèves qui le souhaitent pourront continuer de développer cette dimension artistique, composante de leur formation générale. Les enseignements artistiques s'inscrivent pleinement dans la formation générale du lycéen. Ils visent également à éclairer chaque élève sur les choix qu'il doit effectuer en cours d'année en vue de son entrée en cycle terminal. Ils participent ainsi à la construction du projet personnel de formation et d'orientation de l'élève.*

*Au cycle terminal, les enseignements optionnels accueillent des élèves qui auront suivi ou non un enseignement artistique en classe de seconde. Leurs programmes sont conçus pour accueillir des profils différents et des projets d'orientation divers. Dans des situations variées et selon des modalités diversifiées, il inscrit les élèves dans une dynamique d'expérimentation et d'exploitation, de recherche et d'invention, d'encouragement aux projets individuels et collectifs, de rencontres sensibles avec la création artistique et de réflexion sur l'art.*